



aquacert
thermalisme
QUALITÉ & SÉCURITÉ

**Les « Grands Thermes »
certifiés AQUACERT® HACCP Thermalisme**

Dans un souci constant de qualité, les « Grands Thermes » ont mené à bien la démarche de certification AQUACERT® HACCP Thermalisme et l'établissement est aujourd'hui le 1er à être certifié de Midi-Pyrénées.

Gage de qualité, de rigueur et de sécurité sanitaire, ce label est la reconnaissance de notre engagement à :

- répondre aux obligations et aux exigences de la réglementation avec sérieux.
- maîtriser les risques sanitaires par la mise en place des protocoles respectant les bonnes pratiques de management, de conception et d'exploitation des installations thermales.
- vérifier régulièrement la bonne application des process validés.

